

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N° 08-CC/2017/CCDS

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Séance du 21 avril 2017

Date de convocation : 18 avril 2017- **2^{ème} convocation**

L'an deux mil dix-sept et le vingt et un avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Didier BRIOLIN

Conseillers communautaires présents :

Didier BRIOLIN, Christian PITTA, Denis BURLLOT, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Jean-Etienne ANTOINETTE, Sylvio BOCAGE, Edgard CHOCHO, Françoise FREDOC, Wansy JEAN-FORT, Justine SAIBOU, Cornélie SELLALI BOIS-BLANC, Céline ZULEMARO

Absents excusés ayant donné procuration :

Stéphane ANTOINETTE à Edgard CHOCHO
Emilie VENTURA-CLET à Christian PITTA
Vanessa BOIS-BLANC-CHASE à Didier BRIOLIN
Enrico WILLIAM à Justine SAIBOU
Delphine DARRIGADE à Céline ZULEMARO

Absent excusé :

Jacquy PIERRE-MARIE ; Daniel MANGAL

Absents non excusés :

François RINGUET, Pierre HO- WEN-SZE, Claudine CAILLOT, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Marie JEAN-BAPTISTE, Line LETARD, Annick LEVEILLE ARON, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Isabelle NIVEAU, Annie ROBINSON, Jean-Marie TORVIC

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Didier BRIOLIN**

Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

Résultat d'investissement reporté (001) :	1 997 116.33 €
Solde de l'exercice :	-667 723.05 €
Solde des RAR :	-2 253 420.50 €
Besoin de financement :	-924 027.22€

Sur ces bases, il est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 924 027.22 €

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté : 2 176 813.36 €

001 - Résultat d'investissement reporté : 1 329 393.28 €

Aussi, je vous demande de bien vouloir vous prononcer quant sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M49 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 01/01/2007 ;

Vu l'avis du bureau en date du 18/04/2017 ;

Vu le rapport de présentation ;

Vu le Compte Administratif 2016 approuvé le 21/04/2017 ;

Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 924 027.22 €

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté : 2 176 813.36 €

001 - Résultat d'investissement reporté : 1 329 393.28 €



Madame LINE LETARD et Monsieur François RINGUET se sont absentés momentanément.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de procurations : 05
- Nombre de votants : 18
- Pour : 17 (dont 05 procurations)
- Contre : 01
- Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 21 avril 2017

Pour extrait et certifié conforme

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président, par délégation,

